

Mission Permanente de la
République de Côte d'Ivoire à
Genève



République de Côte
d'Ivoire

Union-Discipline-
Travail

DECLARATION DE LA CÔTE D'IVOIRE

3^{ème} CONFERENCE DES ETATS PARTIES AU TRAITE SUR LE COMMERCE DES ARMES

Genève, du 11 au 15 septembre 2017

Monsieur le Président,

Au nom de délégation de Côte d'Ivoire que j'ai l'honneur de conduire, je voudrais m'associer à mes illustres prédécesseurs pour présenter mes vives félicitations pour votre élection à la présidence de la 3^{ème} Conférence des Etats parties au Traité sur le Commerce des Armes (CSP3) et pour l'excellent travail accompli sous votre présidence depuis la deuxième conférence.

Je voudrais aussi excuser S.E. Monsieur AMON TANAOH, Ministre des Affaires Etrangères de la Côte d'Ivoire, empêché.

Le délégation de Côte d'Ivoire se réjouit de prendre part aux travaux de la 3^{ème} Conférence des Etats parties au Traité sur le Commerce des Armes (CSP3), ici à Genève et voudrait exprimer ses vives félicitations aux membres du Secrétariat du traité et du Comité de Gestion, pour le rôle essentiel qu'ils jouent depuis la première conférence d'août 2015 tenu au Mexique, pour le bon fonctionnement des structures du Secrétariat du Traité et, les assurer de notre plein soutien à la réussite de nos travaux.

Mes félicitations vont aussi au Gouvernement Suisse qui abrite pour la deuxième fois consécutive l'assemblée des Etats parties au traité, pour son hospitalité légendaire et la qualité de l'accueil.

Monsieur le Président,

La Côte d'Ivoire exprime toute sa satisfaction devant les résultats des travaux des deux premières conférences, qui ont permis des avancées significatives dans le domaine du commerce des armes. Cet engouement dénote de l'esprit positif et de la volonté constructive qui anime l'ensemble des partenaires engagés dans l'atteinte des objectifs visés par le Traité sur le commerce des Armes, notamment celui de contribuer à la paix, la sécurité et la stabilité internationales et régionales.

Cette 3^{ème} Conférence qui s'ouvre, nous donne l'occasion de porter à votre attention que les objectifs fixés par les Etats parties au TCA ont été pour la Côte d'Ivoire une des priorités des Autorités ivoiriennes.

En effet, l'Etat de Côte d'Ivoire avec à sa tête, S.E.M. Alassane OUATTARA, Président de la République, partage avec la Communauté Internationale, la conviction que nous pouvons aboutir à un Traité universel et un commerce régulé des armes.

L'occasion nous est aussi donnée de réaffirmer la détermination du Gouvernement Ivoirien à poursuivre les réformes en vue de renforcer la sécurité au plan national et de contribuer à l'amélioration de l'environnement sécuritaire au niveau régional et international, conformément aux dispositions des différents instruments dont le Traité sur le Commerce des Armes, signé le 3 juin 2013 et ratifié le 26 Février 2015 par la Côte d'Ivoire.

Ainsi, dans le cadre de la consolidation de la paix, le Gouvernement a adopté une stratégie nationale en matière de Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) tout en mettant au centre de ses activités, la dimension humaine.

Au niveau de l'Établissement des régimes de contrôle national, la Côte d'Ivoire a établi depuis 1999, dans sa loi sur les armes, une liste de contrôle et des mesures administratives. Toutefois, ces dispositions méritent aujourd'hui d'être révisées pour tenir compte de l'évolution du contexte régional et mondial. Ainsi, un avant-projet de loi prenant en compte les dispositions du TCA dans les lois nationales a été soumis à l'approbation du Gouvernement.

Monsieur le Président,

Au titre de la mise en œuvre pratique du TCA, la Côte d'Ivoire a transmis et publié son rapport initial depuis 2016. Si l'élaboration des rapports annuels 2015 et 2016 a rencontré quelques difficultés inhérentes à la situation post conflit, je peux vous assurer que celles-ci ont été levées. Les rapports annuels de la Côte d'Ivoire seront bientôt transmis et publiés.

Dans le souci de réduire les risques de détournement et garantir une meilleure gestion des armes, la Côte d'Ivoire a engagé plusieurs réformes, notamment le renforcement de la sécurité et de la sûreté des sites de stockage des armes et munitions nationaux à travers la réhabilitation des armureries avec l'appui technique du Service de Lutte Anti-Mines des Nations Unies (UNMAS). Nos armuriers ont également vu leurs capacités renforcées et disposent d'outils de gestion des stocks. Le marquage des armes des Forces de défense et de sécurité ivoirienne est effectif conformément aux recommandations de la Convention de la CEDEAO sur les ALPC et aux autres instruments internationaux pertinents en la matière.

Au titre du renforcement de la coopération et de l'assistance, la Côte d'Ivoire a renforcé sa coopération avec ses voisins et tous les pays de l'espace CEDEAO, en organisant plusieurs rencontres de partage d'expériences et ateliers de renforcements des capacités qui ont contribué à améliorer la collaboration entre les différents partenaires et faciliter les bonnes pratiques en matière de contrôle des armes. Des programmes et actions conjoints ont été identifiés et méritent d'être soutenus pour leur mise en œuvre.

Dans le cadre de la coopération, la Côte d'Ivoire a bénéficié de l'appui technique et financier du Fonds d'Affectation Spéciale Volontaire du TCA à travers sa Commission Nationale de lutte contre la prolifération et la Circulation illicite des ALPC pour la mise en œuvre de deux projets notamment le projet de «*Renforcement des outils et des procédures de contrôle des transferts*» et le projet de «*Renforcement des capacités des acteurs nationaux sur la mise en œuvre du TCA*».

C'est le lieu de renouveler la gratitude de ma délégation à l'endroit de S.E.M l'Ambassadeur Michael BIONTINO, Président du Comité de sélection pour l'énorme travail abattu avec son équipe.

Monsieur le président,

Nous sommes conscients que les défis pour arriver à la mise en œuvre du TCA sont nombreux. C'est pourquoi nous invitons la Communauté Internationale à soutenir toutes initiatives engagées en faveur de l'universalisation du TCA. La Côte d'Ivoire pour sa part reste résolument engagée en faveur du Traité et ma délégation est heureuse de pouvoir s'enrichir des échanges d'expériences qui seront partagés au cours de la CSP3.

Je vous remercie